

Projet n°4 : AMENAGEMENT ET CONSTRUCTION D'UN PARC NATIONAL PUBLIC SUR LA RIVE DROITE

Localisation : Sénou zone aéroportuaire

Durée d'exécution : 36 mois

Parties prenantes : Mairie du district/ Commune VI/ partenaires projets

Coût estimatif du projet : 4 000 000 000F CFA

Maître d'ouvrage	Partenaires :	Collectivités associées:	Autres :
District- Bamako	Agence Environnementale du Développement Durable (AEDD) ; Direction National des Eaux et forêts (DNEF)	commune VI	

Contexte et justification :

Le premier parc est le fruit d'un partenariat entre le Mali et le Trust Aga Khan pour la Culture (Aktc). Le parc national du Mali a été réhabilité à hauteur d'environ 8 milliards de F cfa. Ré-ouvert au public, le 23 septembre 2010, en marge des festivités du 50ème anniversaire de l'indépendance, le parc national est aujourd'hui considéré comme l'un des lieux de distraction les plus fréquentés par la population de Bamako et les visiteurs.

Le parc national est aujourd'hui le lieu idéal à Bamako, pour se distraire, se balader, et mener des activités sportives sur une aire ombragée.

Le parc national, selon ses responsables, enregistre en moyenne 2000 à 3000 visiteurs par jour. Pendant les événements (fêtes) le parc est plein : Le nombre de personne qui y converge est tellement élevé à tel point que la circulation est perturbée dans les alentours.

Dans une ville où plus de la moitié de la population vit en rive droite, avec un seul parc en rive gauche, un deuxième parc est une extrême nécessité. Le succès du projet de parc encourage à développer un parc sur la rive droite. Les alentours de la porte d'entrée de Bamako, vers la zone aéroportuaire peut être bien indiqué comme site. Ce site fait déjà office de parc sportif improvisé, et cette activité n'est pas incompatible avec le caractère de site réservé. Vue sous un autre angle, l'érection d'un parc est un moyen de préservation de la zone aéroportuaire et de valorisation du parc d'exposition. Le couvert végétal de la zone aéroportuaire présente des aspects favorables.

Le parc en rive droite améliorera de façon significative le cadre de vie, et s'inscrira dans une continuité fonctionnelle de l'espace aéroportuaire. Les ressources des CT territoriales concernées seront considérablement améliorées. Le projet est à la fois créateur d'emploi et vecteur de changement de comportement.

Objectifs :

- Le rééquilibrage de l'armature urbain du district de Bamako en matière d'espace boisé (parc public) ;
- Contribuer à atténuer la pollution urbaine et améliorer le cadre de vie (constitution d'un poumon vert) ;
- Changer le regard des citoyens sur la nature en ville ;

- Création d'une nouvelle ressource pour les collectivités territoriales

Impacts/effets attendus :

- La ville de Bamako sera équipée d'un second parc national public de loisirs et de sports sur la rive droite du fleuve Niger;
- Éducation et sensibilisation à l'environnement ;

- Opportunités d'interactions sociales ;
- Amélioration du cadre de vie par la construction d'une trame verte fonctionnelle ;
- Développement social et économique

Résumé du projet :

Le parc public en rive droite, répond à un besoin fondamental, il permettra aux communes 5 et 6 de Bamako d'avoir un espace de loisir et de détente à la dimension de leur population. Le cadre de vie de Bamako se verra considérablement amélioré

La proximité avec le site universitaire et le parc des expositions est un aspect positif majeur. L'espace s'offrira une belle image de la capitale aux visiteurs de Bamako

Plan de financement :

Le Partenariat/Public/Privé est retenu comme option de financement du projet. Les modalités seront définies par les parties prenantes.
